

29 nov 2019 -15:32

Appartient à Conseil des ministres du 29 novembre 2019

Lutte contre la peste porcine africaine : financement de mesures en vue de l'amélioration de la biosécurité dans les exploitations

Sur proposition du ministre de l'Agriculture Denis Ducarme, le Conseil des ministres a approuvé le financement de mesures en vue de l'évaluation et de l'amélioration de la biosécurité dans les exploitations porcines, dans le cadre de la lutte contre la peste porcine africaine.

Cette décision implique, d'une part, la prolongation des actions (le personnel supplémentaire engagé) et, d'autre part, le financement du développement de l'application d'évaluation de la biosécurité dans les exploitations porcines (Sanitel).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Denis Ducarme, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale, chargé des Grandes villes
Avenue de la Toison d'Or 87 bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<https://ducarme.belgium.be>

Mathilde Vandenhoeke
Attachée de presse - porte-parole
+32 2 541 63 67
+32 478 70 09 92
mathilde.vandenhoeke@ducarme.fgov.be